



Cinq bus électriques parcourent le territoire depuis mars : un intérêt écologique et économique. Ici à Villers-Semeuse.

www.ardenne-metropole.fr / N° 104 - été 2026

ÉDITO

Mobile, mais économe

Il n'aura échappé à personne que, de manière malheureusement logique, l'explosion du prix du pétrole a entraîné une hausse similaire des tarifs pratiqués par nos stations-service. Et rien ne semble indiquer un rapide retour à la normale, ce serait même plutôt l'inverse...

Face à ce gros coup dur, que pouvons-nous faire ? À l'échelle individuelle, le premier réflexe consiste à revoir nos déplacements : après tout, le litre d'essence le moins cher, c'est celui que l'on ne consomme pas. Pour autant, que ce soit afin de faire des courses, nous rendre sur notre lieu de travail ou tout simplement profiter de nos périodes de loisirs, le fait de pouvoir se déplacer ne doit pas devenir un luxe.

Depuis plusieurs années, Ardenne Métropole et ses communes membres s'emploient à vous proposer des solutions pratiques et utiles pour rester mobile tout en faisant des économies. C'est ainsi que nous avons soutenu, et continuons de le faire, le passage à la voiture électrique en implantant 150 bornes de recharge sur tout notre territoire.

Autre exemple concret avec le covoiturage : certes vous n'êtes plus « seul maître à bord après Dieu », mais est-ce que la division par deux (ou trois, ou quatre, en fonction du nombre de passagers) de votre budget transports ne justifierait pas cette relative perte d'autonomie ?

Et puis, il y a le vélo, électrique si la distance à parcourir l'exige. Le vélo, c'est bon pour le portefeuille, c'est bon pour le climat et c'est bon pour la santé. Nos villes et Ardenne Métropole développent des pistes cyclables pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de se déplacer à vélo en toute sécurité.

À chacun de décider de la solution qui lui convient le mieux. Vous trouverez dans le dossier de ce Mag Agglo les différentes pistes concrètes explorées en la matière par Ardenne Métropole. Et ce bien avant le blocage du détroit d'Ormuz, heureusement... Ces alternatives existent et vous sont proposées au quotidien. Et si, juste pour voir, vous en essayiez une, histoire de concilier mobilité et sobriété financière ?

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépy
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

Ça bouge avec Ardenne Métropole !

Le prix du pétrole explose ? Entre bus électriques, nouveaux aménagements cyclables, amélioration du réseau de bornes de recharge, développement de l'offre de location de vélos ou mise en place d'aires de covoiturage, Ardenne Métropole passe la vitesse supérieure en matière de mobilité douce.

L'information a été reprise par toute la presse nationale, début mai : dans un marché automobile pourtant atone, les ventes de voitures électriques ont explosé

durant les quatre premiers mois de l'année, avec une augmentation de 48 % et près de 150 000 véhicules vendus. De son côté, Ardenne Métropole multiplie les initiatives

pour permettre aux habitants de son territoire d'utiliser davantage les mobilités douces afin de limiter les passages à la pompe à essence.

Des itinéraires cyclables pour relier nos communes

L'agglomération poursuit le développement des itinéraires cyclables entre les communes, en complément des aménagements réalisés localement. Un exemple concret existe déjà **entre Prix et Mézières**, grâce à un parcours sécurisé via les bords de Meuse et l'arrière du parc des expositions.

Les prochains projets :

- ♦ **Fagnon - Charleville-Mézières** : liaison envisagée dans le cadre du futur village vacances de l'abbaye des Sept Fontaines. Mise en service prévue en 2029.
- ♦ **Floing - Glaire** : création d'une passerelle entre la rue du Stade et

la voie verte de Glaire.
1,4 km - Livraison été 2028.

- ♦ **La Macérienne** : nouvelle voie cyclable via le quai de la Tour du Roy et la promenade des Remparts.
1,4 km - Travaux prévus à l'été 2028.

- ♦ **Aiglemont - Charleville** : aménagement d'un tronçon entre l'avenue Rimbaud / rue Jean Moulin et la rue du Bois en Val.
1,5 km - Début des travaux avant fin 2027.

- ♦ **Bazeilles - Sedan via Balan** : création d'un itinéraire cyclable reliant la rue Gambetta à l'avenue Stackler.
3,3 km - Réunions de travail prévues durant l'été 2026.



Cycl'AM pédale de plus en plus vite

Lancé en juillet 2023, le réseau Cycl'AM de location de vélos à assistance électrique conquiert chaque jour de nouveaux utilisateurs. En 3 ans, il est passé de 24 à 35 stations, et de 80 à 110 vélos. Depuis la mise en place de ce service, on compte 40.000 locations de vélos par près de 3.000 utilisateurs différents.

Ce sont logiquement les stations carolomacériennes qui génèrent le plus de trafic : 14 % de ce dernier provient de la station « gare de

Charleville », devant « Nevers » (12 %) et « préfecture » (10 %).

Et tout aussi logiquement, les nouvelles extensions prévues cet été concernent en premier lieu Charleville-Mézières : trois nouvelles stations (parking Voltaire, clos Paul et Le Theux) plus deux à l'essai (centre de Prix et rue de Sévigné à Charleville), le tout représentant dix vélos supplémentaires.

ardenne-metropole.fr/velos-en-libre-service



**ABONNEMENT
SCOLAIRE 2026
2027**

*Ouverture
prochainement*



Des bus électriques

Confié par l'agglo à un opérateur privé, le réseau de transports en commun d'Ardenne Métropole est fréquenté chaque année par plus de 2,5 millions de passagers, pour quasiment 2 millions de km parcourus. D'où l'intérêt à la fois économique et écologique de verdir le parc de véhicules...

Cinq bus électriques ont été livrés ces derniers mois et ont effectué leurs premiers trajets en mars. Un effort financier non négligeable pour le budget communautaire, l'achat de chaque véhicule se traduisant par une dépense proche de 500.000 €... Cette somme demeure sur le territoire national, puisque ces bus sont fabriqués par le constructeur Iveco, à Annonay, en Ardèche. Deux nouveaux bus électriques seront réceptionnés l'an prochain.



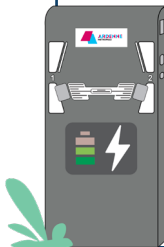
www.bustac.fr

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Novatrice en la matière, Ardenne Métropole a déployé dès fin 2017 un réseau de 149 bornes de recharge sur l'ensemble de son territoire.

Récompensée en 2018 par le Trophée national des territoires électromobiles, cette réalisation s'est rapidement heurtée à de nombreuses difficultés techniques, aujourd'hui heureusement réglées : la disponibilité des bornes varie désormais entre 97 et 99 % et on compte en moyenne 4.500 recharges mensuelles.

Installées il y a près de 10 ans, l'agglo travaille actuellement sur différents scénarios de renouvellement de ces bornes. Le but étant de coller au plus près à la demande en termes de lieux d'implantation et de puissance.



ardenne-metropole.fr/bornes-de-recharge



Onze aires de covoiturage

La formule, frappante, est mise en avant par le ministère de la Transition écologique via son agence du covoiturage : 75 % de l'énergie utilisée par nos voitures sert à transporter des sièges vides. Et même si le covoiturage représente aujourd'hui près de 40.000 déplacements quotidiens, le potentiel inexploité demeure énorme.

Ardenne Métropole vient de mettre en place son premier réseau d'aires de covoiturage.



Trois aires existantes :

- ◆ cimetière de Lumes - 18 places,
- ◆ Saint-Ponce à La Francheville 50 places,
- ◆ pont Thalys à La Francheville 20 places.

Et création de huit nouvelles aires :

- ◆ parc des expositions de Charleville-Mézières - 10 places,
- ◆ parking Voltaire 2 à Charleville-Mézières - 5 places,
- ◆ rue de l'Entrevue à Donchery 5 places,
- ◆ complexe sportif de Nouvion-sur-Meuse - 7 places,
- ◆ gare de Nouzonville - 5 places,

- ◆ stade de Saint-Laurent - 10 places,
- ◆ parking voie verte à Saint-Laurent - 10 places,
- ◆ mairie de Villers-Semeuse 6 places.

La mise en place de la signalétique est en cours d'achèvement, l'agglo se chargeant de faire connaître ces aires via les sites dédiés, à commencer par la base nationale des lieux de covoiturage.

De nouvelles aires doivent être créées dès l'an prochain.

ardenne-metropole.fr/covoiturage



Inscriptions
en ligne sur
bustac.fr



MÉDIATHÈQUES

Conférence sam. 13 juin

15 h CMz Voyelles - "Dans la tête d'une baleine" - Olivier Adam, bioacousticien.

Table Ronde ven. 19 juin 19 h

CMz Voyelles - "Les Éditions Invenit - Ekphrasis" en présence de M. Magnien, professeur de littérature française de la Renaissance, C. Nys-Mazure et C. Van Acker, écrivaines.

Spectacle sam. 20 juin

> 10 h 30 Sedan G. Delaw
> 15 h 30 CMz Voyelles
"Tutti Tutti : contes, kora et jeux de doigts", Cie La Tordue - Sur inscription, dès 6 mois accompagné d'un parent.

Lecture en musique

mer. 24 juin 15 h 30 CMz Voyelles - dès 3 ans
Élèves du conservatoire

Voca'Lire sam. 27 juin

CMz Voyelles
10 h 30 > 12 h et 14 h 30 > 16 h
Cie Arcscenic - Un voyage sensoriel unique dans le jardin de la médiathèque. Session toutes les 15 min. Entrée libre, public familial dès 7 ans.

Exposition 1 > 25 juillet

Sedan G. Delaw
"POKEMON, les 30 ans"

mediatheques.ardenne-metropole.fr



POKÉMON LES 30 ANS

EXPOSITION
1^{er} > 25 juillet

MÉDIATHÈQUE GEORGES-DELAW
Corne de Soissons
Sedan

ARDENNE MÉTROPOLITAINE
Réseau des Médiathèques Communaires

CONSERVATOIRE

sam. 13 juin

> 13 h 30 **Nuit du handicap**
CMz place Ducale
Synthétiseur, piano
> 15 h 30 **Audition clavecin**
CMz Plume et bulle

mer. 17 juin

> 13 h **Audition violon**
CMz CRD*
> 17 h 30 **Fête des cuivres**
CMz île du Vieux Moulin

sam. 20 juin

> 19 h **Concert** - Belval église
Big Band du Sedanais
> 20 h **Danse** - CMz Théâtre
Billetterie TCM

dim. 21 juin

> 15 h **Concert** - CMz parc animalier - Piano
> 16 h **Audition orgue**
CMz basilique de Mézières

lun. 22 juin 18 h 30 Audition violon - CMz CRD*

mer. 24 juin

> 15 h 30 **Lecture en musique** - CMz Voyelles
> 16 h **Pause musicale**
CMz Hall du China
> 16 h 30 **Audition harpe**
CMz cour du CRD*
> 18 h **Concert** - CMz CRD*
Chorale enfantine

> 15 h La musique en fête

Sedan amph. PMFrance
ven. 26 juin 19 h **Concert d'été** - CMz cour du CRD*
Percukids (percussions)

sam. 27 juin 16 h **Concert**
Villers-sur-Bar salle multi activités - Clarinette

mar. 30 juin 18 h **Concert fin d'année et remise des prix** - CMz Théâtre

mer. 1^{er} juillet 18 h **Audition des familles** - CMz CRD*

*CRD : conservatoire

conservatoire.ardenne-metropole.fr



Conservatoire Musique et Danse
Ardenne Métropole

INSCRIPTIONS 26/27

Inscriptions 2026-2027
jusqu'au 11 septembre
03 24 32 40 56
crd@ardenne-metropole.fr

🕒 Horaire d'été : lun. > ven.
9 h > 12 h / 13 h 30 > 17 h
🚫 Fermeture estivale
1^{er} > 16 août inclus

Portes ouvertes

> ven. 4 sept. 17 h > 20 h Sedan
> sam. 5 sept. 9 h 30 > 13 h CMz

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Centre aquatique Sedan

🕒 Horaires "période scolaire" > 21 juin

🕒 **Horaires 22 juin > 2 juillet**
Lun. mar. jeu. ven. 10 h > 12 h 30 / 18 h > 19 h 30 - Mer. 10 h > 12 h 30 / 14 h 30 > 17 h / 18 h > 19 h 30 - Sam. 10 h > 12 h 30 / 18 h > 19 h 30 - Dim. 9 h > 12 h 30

🚫 **Fermé ven. 3 juillet**

🕒 **Horaires "vacances"**
4 juil. > 30 août

🚫 **Fermé 2, 3 et 4 sept.**

Patinoire E. Issatchenko CMz

✅ **Réouverture lundi 7 sept.** aux horaires "période scolaire"

equipementsludiques.ardenne-metropole.fr ♦ billetterie.ardenne-metropole.fr

Meuse Estivale #3

Animations fluviales et fluvestres sur et autour de la Meuse proposées en juillet et août sur le territoire d'Ardenne Métropole. 📞 www.location.voiebleue.fr

DÉCHETS ET PRÉVENTION

Collectes - Rattrapage jour férié

mar. 14 juillet

Matin et après-midi > sam. 11 juillet

Soir > mer. 15 juillet

"Mes déchets Ardenne Métropole"

Grâce à cette application, retrouvez toutes les informations "déchets" : calendrier des collectes, horaires des déchèteries, consignes de tri, localisation des points d'apport volontaire, demande de composteur individuel...

ardenne-metropole.fr/appli-dechets



Disponible sur Google Play

Disponible sur App Store



Centre aquatique B. Albin CMz

🕒 Horaires "période scolaire" > 21 juin

🕒 Horaires 22 juin > 3 juillet

Lun. mar. jeu. 12 h > 17 h / 18 h > 19 h 30
Mer. 10 h 30 > 19 h 30 - Ven. 12 h > 17 h / 18 h > 21 h (sauf ven. 3 juil. 12 h > 17 h / 18 h > 19 h 30)
Sam. 11 h > 18 h - Dim. 9 h > 12 h 30

🏆 **Championnats des Ardennes sam. 13** (12 h > 18 h) **et dim. 14 juin** (7 h 30 > 19 h) - org. CMN

🏆 **Gala d'été ven. 3 juil.** 20 h > 23 h 30 - org. CMN

🕒 **Horaires "vacances" 4 juillet > 30 août**

🚫 **Fermé pour vidange : 31 août > 20 sept.**

Piscine Ronde Couture CMz

🚫 **Fermée du 29 juin au 30 août**

Base de loisirs du Bannet - Givonne

Été O² Bannet - 4 juillet > 22 août

Animations VTT gratuites les mercredis et samedis 13 h 30 > 17 h (sauf 15 août)
Sorties encadrées - Prêt de vélos de différentes tailles - Collation fournie



La Ruralité en fête
EN ARDENNES

sam. 20 et dim. 21 juin
Saint-Laurent

Démonstrations de chiens, ball-trap, concours d'attelage, tir à l'arc / laser / arbalète, trompes de chasse, ferme pédagogique, exposants, soirée festive samedi avec feu de la Saint-Jean
Buvette et restauration sur place - Pass week-end 5 € (gratuit -16 ans) - Org. Fédération des chasseurs des Ardennes

FOIRE DE SEDAN

📍 ucisedan.fr

Foire commerciale : 11 > 14 sept. en centre-ville et jusqu'au 16 sept. place d'Alsace-Lorraine
7 quartiers thématiques et 3 scènes

Foire agricole : 11 > 13 sept. sur la prairie de Torcy